L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, 85 78 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI 13 JUIN 1878.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

Session extraordinaire de 1878.

[No 23.] LOI

Pour diviser l'Etat en districts sénatoriaux et représentatifs, et pour amender et décréter à nouveau la 1ère section de la loi No 1 de la session de 1876, approuvée le 31 janvier 1876.

Section 1.—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale: Que la 1ère section de la loi No un (1) de la session de 1876 soit amendée et décrétée à nouveau de manière à se lire ainsi: L'Etat sera divisé en districts sénatoriaux, ainsi qu'il est indiqué ci-dessous, avec le nombre de sénateurs également mentionné ci-dessous pour chacun district.

Le premier district sénatorial se composera du huitième et du neuvième ward d'Orléans et des paroisses St. Bernard et Plaquemines. Il élira deux sénateurs.

Le second district se composera du quatrième, du cinquième, du sixième et du septième ward d'Orléans. Il élira deux sénateurs.

Le troisième district se composera du troisième ward d'Orléans et élira un sénateur.

Le quatrième district se composera du deuxième ward et du quinzième ward (Orléans, rive droite) d'Orléans, et élira un sénateur.

Le cinquième district se composera du premier et du ward d'Orléans et élira un sénateur.

Le sixième district se composera du onzième, du douzième, du treizième, du quatorzième, du seizième et du dix-septième ward d'Orléans. Il élira deux sénateurs.

Le septième district se composera des paroisses de Jefferson, St. Charles et St. Jean-Baptiste et élira un sénateur.

Le huitième district se composera des paroisses St. Jacques et Ascension et élira un sénateur.

Le neuvième district se composera des paroisses Terrebonne, Lafourche et Assomption et élira deux sénateurs.

Le dixième district se composera des paroisses Ste-Marie, Vermillion, Cameron et Calcasieu, et élira deux sénateurs.

Le onzième district se composera des paroisses St. Martin, Ibérie et Lafayette, et élira un sénateur.

Le douzième district comprendra la paroisse St. Landry, et élira deux sénateurs.

Le treizième district se composera des paroisses Avoyelles et Pointe-Coupée, et élira un sénateur.

Le quatorzième district se composera des paroisses Iberville et Ouest-Baton-Rouge, et élira un sénateur.

Le quinzième district se composera des paroisses Est et Ouest-Félicians, et élira un sénateur.

Le seizième district comprendra la paroisse d'Est Baton Rouge et élira un sénateur.

Le dix-septième district se composera des paroisses Ste Hélène, Livingston, Tangipahoa, Washington et St Tammany, et élira un sénateur.

Le dix-huitième district se composera des paroisses Rapides et Vernon, et élira un sénateur.

Le dix-neuvième district se composera des paroisses Natchitoches, Sabine, De Soto et Red River. Il aura droit à deux sénateurs.

Le vingtième district comprendra la paroisse Caddo et élira un sénateur.

Le vingt-unième district se composera des paroisses Bossier, Webster, Bienville et Claiborne. Il élira deux sénateurs.

Le vingt-deuxième district se composera des paroisses Union, Morehouse, Lincoln et West Carroll. Il élira deux sénateurs.

Le vingt-troisième district se composera des paroisses Onachita, Richland, Caldwell, Franklin et Jackson. Il élira deux sénateurs.

Le vingt-quatrième district se composera des paroisses Catahoula, Winn et Grant. Il élira un sénateur.

Le vingt-cinquième district se composera des paroisses Est Carroll et Madison. Il élira un sénateur.

Le vingt-sixième district se composera des paroisses Tensas et Concordia et élira un sénateur.

Trente-six (36) sénateurs en tout.

Les représentants seront répartis parmi les paroisses et les districts représentatifs de la manière suivante:

PAROISSE D'ORLÉANS.

Premier district représentatif, premier ward, un représentant.

Deuxième district représentatif, deuxième ward, deux représentants.

Troisième district représentatif, troisième ward, deux représentants.

Quatrième district représentatif, quatrième ward, un représentant.

Cinquième district représentatif, cinquième ward, deux représentant.

Sixième district représentatif, sixième ward, un représentant.

Septième district représentatif, septième ward, deux représentants.

Huitième district représentatif, huitième ward, un représentant.

Neuvième district représentatif, neuvième ward, deux représentants.

Dixième district représentatif, dixième ward, deux représentants.

Onzième district représentatif, onzième ward, deux représentants.

Douzième district représentatif, douzième ward, un représentant.

Treizième district représentatif, treizième et quatorzième wards, un représentant.

Quatorzième district représentatif, quinzième et dix-septième wards, un représentant.

Quinzième district représentatif, quatrième ward, un représentant.

La paroisse Ascension, un représentant.

La paroisse Assomption, un représentant.

La paroisse Avoyelles, deux représentants.

La paroisse Est-Baton-Rouge, deux représentants.

La paroisse Ouest-Baton-Rouge, un représentant.

La paroisse Bienville, un représentant.

La paroisse Bossier, un représentant.

La paroisse Caddo, deux représentants.

La paroisse Calcasieu, un représentant.

La paroisse Caldwell, un représentant.

La paroisse Cameron, un représentant.

La paroisse Est-Carroll, un représentant.

La paroisse Ouest-Carroll, un représentant.

La paroisse Catahoula, un représentant.

La paroisse Claiborne, un représentant.

La paroisse Concordia, un représentant.

La paroisse De Soto, un représentant.

La paroisse Est-Feliciana, deux représentants.

La paroisse Ouest-Feliciana, un représentant.

La paroisse Franklin, un représentant.

La paroisse Grant, un représentant.

La paroisse Ibérie, un représentant.

La paroisse Iberville, un représentant.

La paroisse Jackson, un représentant.

La paroisse Jefferson, un représentant.

La paroisse Lafayette, un représentant.

La paroisse Lafourche, deux représentants.

La paroisse Lincoln, un représentant.

La paroisse Livingston, un représentant.

La paroisse Madison, un représentant.

La paroisse Morehouse, un représentant.

La paroisse Natchitoches, deux représentants.

La paroisse Ouachita, un représentant.

La paroisse Plaquemines, un représentant.

La paroisse Pointe Coupée, un représentant.

La paroisse Rapides, deux représentants.

La paroisse Red River, un représentant.

La paroisse Richland, un représentant.

La paroisse Sabine, un représentant.

La paroisse St-Bernard, un représentant.

La paroisse St-Charles, un représentant.

La paroisse Ste-Hélène, un représentant.

La paroisse St-Jacques, un représentant.

La paroisse St-Jean-Baptiste, un représentant.

La paroisse St-Landry, quatre représentants.

La paroisse St-Martin, un représentant.

La paroisse Ste-Marie, deux représentants.

La paroisse St-Tammany, un représentant.

La paroisse Tangipahoa, un représentant.

La paroisse Tensas, deux représentants.

La paroisse Terrebonne, deux représentants.

La paroisse l'union, un représentant.

La paroisse Vermillion, un représentant.

La paroisse Vernon, un représentant.

La paroisse Washington, un représentant.

La paroisse Webster, un représentant.

La paroisse Winn, un représentant.

Des sénateurs seront choisis à l'élection générale qui aura lieu en novembre 1878, dans les districts sénatoriaux qui suivent:

Le premier district élira un sénateur.

Le second, le troisième, le quatrième, le cinquième, le huitième, le neuvième, le dixième, le onzième, le douzième, le treizième, le seizième, le dix-neuvième, le vingt-unième, le vingt-troisième et le vingt-cinquième district éliront chacun un sénateur. Le sixième district élira deux sénateurs.

Le Gouverneur fera faire un arrangement, immédiatement après l'ajournement de l'Assemblée générale, pour déterminer si, sur la base d'un représentant par dix mille âmes, les paroisses Iberville, Orléans, Madison, Assomption, Claiborne et Caddo, le premier, le troisième et le dixième ward de la ville de la Nouvelle-Orléans, ont droit respectivement à un membre additionnel dans la Chambre des Représentants. S'ils y ont droit, le gouverneur, en publiant un proclamation pour la prochaine élection, le déclarera et ajoutera cet excédant parmi les représentants à élire.

[Signé] LOUIS BUSH,
Orateur de la Chambre des Représentants.

[Signé] LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 30 mars 1878.

[Signé] FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme.
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

Electeurs Attention!

Règlements du comité de paroisse.

Des élections primaires du parti démocrate-conservateur, seront tenues le samedi 29 juin, dans chacun des wards de la ville, pour le choix des délégués qui composeront la convention de paroisse. On sait que cette convention sera chargée de choisir les candidats aux différentes fonctions, notamment celles de maire, d'administrateur, de représentants, etc. Les mêmes délégués participeront au choix des candidats au Congrès des deux premiers districts congressionnels.

On voit que le choix des candidats pour les fonctions les plus importantes dépendront de la composition de la convention de paroisse. Nous ne saurions donc trop engager tous les bons citoyens à se conformer aux dispositions exigées pour être admis à voter aux élections primaires du 29 juin, et à s'entendre pour le choix de bons délégués favorables à la cause des réformes et de l'économie.

Nous publions ci-dessous les règlements adoptés par le comité de paroisse dans sa séance du 22 afin que les électeurs puissent les consulter.

RÈGLEMENT I.

Les officiers de chaque club central de ward devront être: un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, deux délégués au comité de paroisse et tels autres officiers que les différents clubs jugeront nécessaires.

Les officiers devront être élus par les électeurs démocrates et conservateurs de chaque ward, à une élection qui devra avoir lieu en vertu des règlements ci-dessous prescrits.

RÈGLEMENT II.

Il devra y avoir un enregistrement et une révision de l'enregistrement des votants du parti démocrate-conservateur de la paroisse d'Orléans, dans différents wards, vingt-cinq jours avant ladite élection.

RÈGLEMENT III.

Les électeurs de chacun des wards de la ville de la Nlle-Orléans étant membres du parti démocrate-conservateur, devront être convoqués à chaque club central de ward trente jours avant ladite élection, par chacun des présidents, par avis qui devra être publié, dans un ou plusieurs journaux quotidiens de la paroisse, durant au moins trois jours avant ladite élection. A ces assemblées chaque président de club central de ward devra désigner deux commissaires, un juge d'enregistrement et d'élection et donner aux différentes factions du ward une représentation équitable; à cet effet, le président devra pouvoir augmenter le nombre des commissaires. Tous les juges, commissaires et inspecteurs (inspecteurs) devront être choisis par le président, parmi ceux dont les noms lui seront transmis par les différentes factions.

Il sera du devoir des commissaires de délivrer, à chaque électeur enregistré, un certificat d'enregistrement—certificat qui devra porter les signatures d'au moins deux commissaires d'enregistrement, être contresigné par le juge d'enregistrement et d'élection et qui donnera audit électeur le droit de voter à toutes les élections primaires.

Immédiatement après la clôture de l'enregistrement, les livres d'enregistrement de chacun des wards devront être remis à un comité d'inspecteurs désignés par les présidents des clubs centraux de ward, de la manière ci-dessus indiquée. Ce comité devra revoir, avec soin, ledit enregistrement et pourra, par le vote d'une majorité des membres de tout le comité, effacer des livres les noms qui n'auraient pas dû y être inscrits. Il devra transmettre ces noms à chaque club central, à une assemblée qui devra avoir lieu trois jours avant la date de ladite élection. Aucun de ceux dont les noms auront été effacés des livres d'enregistrement ne pourra voter à une élection primaire quelconque à moins de preuve d'erreur ou par un vote de la majorité des membres présents à l'assemblée de chacun des clubs centraux.

RÈGLEMENT IV.

Dans tous les cas où un club central, par une majorité des membres présents, décidera que deux ou plus de deux boîtes à scrutins sont nécessaires à la dite élection primaire, le président devra désigner, pour chaque boîte, deux commissaires qui devront agir avec le juge. Les électeurs devront alors voter numériquement et à un seul endroit—poll.

RÈGLEMENT V.

Si le président d'un club central négligeait ou refusait d'exécuter les règlements établis, il sera du devoir du comité de paroisse de désigner les commissaires, le juge d'enregistrement et d'électionet et de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de ces règlements.

RÈGLEMENT VI.

Il sera du devoir des commissaires et du juge de certifier le résultat de l'élection et de immédiatement ce certificat, le premier lundi qui suivra l'élection, au président des clubs centraux. Le dit certificat devra être endossé par le président et envoyé au comité de paroisse. Une majorité des commissaires et le juge devront décider toutes les questions qui pourront surgir à l'élection. Ils devront être guidés par les réglements établis.

RÈGLEMENT VII.

Personne ne pourra voter à une élection primaire quelconque à moins qu'il ne soit inscrit sur les livres d'enregistrement d'Etat de 1878 et ne soit membre du parti démocrate conservateur. Les *polls* devront être ouverts de six heures du matin à 8 heures du soir.

RÈGLEMENT VIII.

Dans les wards où il n'y aura qu'une seule liste de candidats aux places d'officiers du club central et où une élection loyale pourra avoir lieu à une assemblée générale *mas assembly* — ces réglements pourront être suspendus.

En addition aux réglements qui précèdent, voici le texte d'une résolution adoptée:

Résolu que, les dites sections des divers wards désigneront l'endroit où l'élection des officiers des clubs et l'organisation des dite clubs auront lieu par vote; que toute élection tenue à un endroit autre que celui qu'aura choisi le club central sera nulle.

Circulaire adressée aux Clubs de Wards.
Comité de Paroisse.
Parti Démocrate-Conservateur,
Nlle-Orléans, 23 mai, 1878.

Aux Présidents des Clubs centraux de Wards.

Conformément aux réglements adoptés par ce comité, les instructions suivantes sont publiées pour vous servir de guide.

Vous réunirez vos clubs respectifs le samedi 1er juin 1878, et à cette réunion, vous nommerez conformément aux réglements, un juge d'enregistrement et d'élection et des commissaires d'enregistrement en nombre tel que vous le jugerez nécessaire.

Le lundi 3 juin, vous ferez ouvrir les livres d'enregistrement dans vos wards respectifs et vous chargerez vos commissaires de changer le lieu du bureau d'enregistrement, tous les trois jours, de façon à fournir à chaque électeur de votre ward toutes les facilités de s'enregistrer.

Vous ferez clôturer les livres d'enregistrement le vendredi 28 juin 1878 et vous vous assemblerez le lundi 1er juillet 1878 pour examiner les listes dans le but d'entendre le rapport du comité des inspecteurs.

Vous fournirez au juge d'enregistrement et d'élection et au comité d'inspecteurs une copie des réglements.

HENRY C. BROWN,
Président du Comité de Paroisse.
A. J. KELLY,
Assistant-Secrétaire.

SPECTACLES BALS &c.

TROISIEME
Grande Fête Champêtre
DONNÉE PAR LA
Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice,
(Casernes et Versailles)
AU MAGNOLIA GROVE,
Dans les Casernes des Etats-Unis (U. S. Barracks)
entre Levée et Delery.
DIMANCHE, 30 JUIN 1878.
Prix du billet - - - - - - - 50 cents
Danse et enfants, gratis.
Le tirage de la Tombola aura lieu, les prix suivants seront mis le soir de la fête.
1er prix—Une parure en or pour dame.
2e " — Du matériel en or.
3e " — Une canne fantaisie.
4e " — Un gobelet en argent.
5e " — Une caisse (Cognac Martin).
Une magnifique garniture de toilette, montée en argent, sera donnée par le comité à la dame ou demoiselle qui sera vendeur le plus de coupons.
Ces prix sont en exhibition chez M. J. C. Mayer, bijoutier, No 321 rue Ville-Levée.
On peut obtenir des invitations pour dames en s'adressant à Mr P. V. Rabinpin, No 7 rue des Peupliers, ou Xo 103 rue Bienville; Mr F. Dirtrche, fête des Abbatoirs; Mr D. Rossin, coin Levée et Tribun; Mr Jacob Alt, coin Dauphine et Pelopas; Mr Victor Provensal, No 67 rue Bienville; Mr A. Desset, No 311 rue Decatur; Mr F. Brunet, No 261 rue Decatur; Mr Romain Sénac, coin Conti et Bourgogne, ou 28 marché français.
Aucune dame ne sera admise sans une carte d'invitation.
Le programme des courses et autres amusements sera publié sous peu.
Le privilège de tenir le restaurant, les buvettes, etc., sera vendu, sur les lieux, le dimanche, 23 juin, à 5 heures P. M.
M. B.—Les billets qui ne seront pas remis au Comité avant ou le jour même de la fête seront considérés comme vendus.
9juin—DeJ au 23 et ij

GALERIE DES ARTS DE
LILIENTHAL,
21.....RUE DU CANAL.....121
(Bâtisse Tourre.)
UNE jolie photographie artistique et durable, ne peut se faire que par le PROCÉDÉ CARBON, DE LAMBERT, procédé dont l'et le PATENTE EXCLUSIVE pour les Etats de la Louisiane et du Mississipi.
Les gens qui tardent à venir examiner les photographies faites d'après ce procédé.
25dim—6m Dim Mer J.

AVIS.
P. CASAUBIEILH,
A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient de faire l'ouverture, au No 55 de la rue St Ann, du magasin de vêtements confectionnés de gros et de détail, attenant à son magasin, fabrique de chaussures connu sous le nom de l'Enfant gâté du Faubourg St-Jean, coin Rue Ann et Royale. Les habitants de la campagne sont respectueusement invités à l'honorer de leur visite; ils y trouveront des lots de travail à des prix défiant toute concurrence. Vêtements faits sur commande en toutes quantités. Coupe élégante garantie.
5mai—3m—D Mer J

A louer.
Un vaste magasin, avec une résidence de famille au premier étage, au No 8 rue Pelican, entre Ursulines et Hôpital, faisant face au fleuve et seulement à un demi-bloc du grand marché Français, y compris gas, water works, citerne et les installations pour un café.
S'adresser au No 261 Ville-Levée.
FRANÇOIS CAUBET.
21mai—1m—mar j d.

A LOUER.
Une écurie, située encoignure Canal et Antony, pouvant contenir 46 têtes d'animaux, ainsi qu'une maison avec trois jolies chambres et un cabinet. Il en sera donné possession le 15 juin 1878.
Une autre écurie située dans le même endroit que l'autre, pouvant contenir 28 têtes d'animaux.
S'adresser à M. JEAN LACOURRÈZE, à la grocerie encoignure Canal et Antony.
16 mai—1mDMaJ

Argent à prêter
SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, glaces, glaces et toutes espèces de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'ancienne institution de cette ville.
Bureau de prêts de HART,
Au No 43 de la rue Bienville.
MAURICE J. HART,
13 jun—1m Directeur.

F. Gonthier.
MARCHAND—TAILLEUR
—ET—
Importateur de Draps français, de Cachemires, etc.,
VIENT de transférer ses ateliers du No 15 de la rue St. Charles, au No 155 de la rue Common, en face Camelot de St. Charles, où il offera un véritable plaisir de servir ses anciens et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus variées et des plus variées, et profite de la circonstance pour annoncer que tous les vêtements qui seront confectionnés dans les ateliers seront offerts à des prix d'une modicité défiant la concurrence. M. Gonthier, dont la réputation est bien établie, est un excellent professeur de coupe et donnera des leçons aux apprentis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
13 nov—1an.

FOURNEAU
ROBERT E. LEE.
CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'ETRE mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Georgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. L'assertion est accompagnée d'une garantie pleine et entière. Le soussigné l'offre en outre à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.
JAMES H. REYNOLDS,
Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,
Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machines à vapeur, ferblantier de cuisine.
90.....rue Baronne.....90
Entre les rues Union et Perdido.
1er mai—1an NLLE-ORLEANS, LNE.
On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine, Phthisie, Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Asthme, Phthisie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le pansement des plaies.
Ces maladies se guérissent par l'Eucalyptus.
Le Miessi Eucalyptus, composé de la plante de ce nom, est le préventif sûr contre une foule de maladies.
Dépôt général: BURKE & THOMPSON, No. 66 RUE TCHOUPITOULAS N. O.
19mai—1m

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
.....RUE BOURBON.....
AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac F. Dupuy, Gabriel Gabriel & Cie, ce Cognac, et de l'incomparable Malaga des Pyrénées.
14 janvr—1an

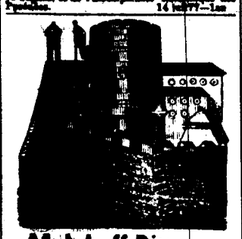

Malakoff Bitters,
PATENTÉ EN 1866.
Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.
ALPH. WALZ,
Seul Propriétaire et Fabricant
.....RUE CONTI.....66
Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait trouvé jusqu'à ce jour; il est composé d'ingrédients médicinaux et aromatiques qui, pris en petite quantité, ne nuisent nullement, et un seulement sont bien qu'un appétit, le système digestif, pris seul ou délayé dans un verre d'eau.
Il n'a pas de rival parmi toutes les préparations de notre époque. La réputation acquise à l'appui du nom Malakoff fait certitude de la Pharmacie Médicale de la Louisiane. Il guérit en quelques jours les fièvres et les maux d'estomac, les douleurs intérieures; il combat sans la dyspepsie, la névralgie, ainsi que la constipation habituelle par l'abus des médicaments, les maux de cœur. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.
C'est un breuvage indifférent pour les femmes et les enfants et un excellent anti-bilieux. On trouve chez les marchands à l'entrepôt des Malakoff Bitters, ainsi que chez les marchands de liqueurs et épiceries.
Les véritables Malakoff sont reconnaissables à la signature de Walz sur la marque de chaque bouteille, à leur ressemblance avec la figure ci-dessus et à leur capsule rouge dans les bouteilles A. W.
LEON DUROUX. OSCAR ROY
QUEYBOUZE & BOIS
MARCHANDS DE CAFÉS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Tenue spéciale de Produits du Pays.
Aux magasins bleus,
Coin Ville-Levée et Bienville,
15 juin 77—1an Nlle Orléans.

SPECTACLES, BALS, &c.

GRAND
PIC-NIC
DONNÉ PAR
LA SOCIÉTÉ SUISSE
De la Nouvelle-Orléans,
Au Jardin Mabry, le dimanche
16 juin 1878
GRANDS FEUX D'ARTIFICES,
où figureront beaucoup de nouvelles pièces qui n'ont jamais été vues à la Nouvelle-Orléans. De beaux et riches prix seront offerts pour un tir à la carabine pour dames et messieurs; pour courses de demoiselles et fillettes, pour hommes et jeunes garçons; et beaucoup d'autres jeux.
Prix du billet.....50 cents.
Danse et enfants gratis. Les dames ne seront admises qu'avec des invitations, qui peuvent s'obtenir en s'adressant aux sociétaires suivants: E. Dietz, Ch. Faust, M. Winteler, E. Sauter, F. Clavel, P. Brupbacher, P. Schneller, O. Steffin, L. Perret, Cha Lochbrunner et H. Dorian ou au 68 rue de la Douane.
2juin—4, 9 au 16

C. B. A.
NEUVIÈME FÊTE ANNUELLE
DU 4 JUILLET,
—DONNÉE PAR—
La Société de Bienfaisance des Commis,
AUX BAINS GRESHOUNDS,
Il y aura, à cette fête:
Le plus grand feu d'artifice qu'on ait jamais vu à la Nlle-Orléans; un grand nombre de
Jeux en plein champ;
Mais défense danse for deux différences.
On peut obtenir des invitations pour dames, à la société ou en s'adressant aux membres de la Société ou au Président, M. Mortimer Vaughan.
Prix du billet.....Cinquante cents.
2juin—9JD, MerdVaughan

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après 14 Allée formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans
le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Bureaux du Crescent Mutual Insurance Company.—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1878.—Une assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le Mercredi, 19 juin 1878, de midi à 2 heures de l'après-midi, à l'effet de voter sur la question de réduire le capital de la Compagnie ainsi que l'ont recommandé les directeurs par un vote unanime, le 2 du courant.
HENRY V. OGDEN,
5 juin—14f Secrétaire.

Washingmen's Bank, (Banque des Travailleurs).—Nlle-Orléans, 6 juin 1878.—Le 4 du courant, à une réunion des Directeurs, M. Edgar Hinches a été nommé Caissier, en remplacement de M. J. B. Montfort, démissionnaire.
EDGAR HINCES,
9juin—8f Caissier.

A. BONNET & CIE.,
65.....RUE ROYALE.....65
PRÉVENENT les amateurs et le public qu'ils ont en possession d'un assortiment de marchandises nouvelles et de bon goût choisies spécialement et avec soin par A. BONNET, dans les meilleures fabriques du monde. Nous sommes certain d'avoir un grand succès avec nos prix réduits.
Les prix des commandes et des réparations de tous genres, ont été également réduits de 25 cent.
MM. Frantz, Opitz et Krehn—sont les chefs d'ateliers et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise.
Les nouveaux prédisent de cette occasion pour remercier leurs clients de leur bienveillant patronage.
1er sept—1 an—DMJ.

Hôtels, Restaurants, &c.

THE ROYAL,
A Hamilton, Ontario, Canada.
THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe mais principalement en vue du comfort des voyageurs, il vient tout les agréments que ces derniers sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées: l'air vigoureux, pendant les nuits d'été, une fraîcheur délicieuse. Le service est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale
THE OCEAN HOUSE,
Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay, de l'autre, y conviennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche des poissons aux eaux douces, des cavalcades sur la grève, etc., etc. Les pensionnaires du "Royal" peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.
L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats-Unis.
Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à
HOOD & BROTHER, propriétaires.
26mai Hamilton, Ontario.

GRANDE ILE.
La Maison WILLIOZ sera ouverte pour la réception des hôtes le 1er juin 1878.
La GRANDILLE offre plus d'avantages pour ceux qui veulent jouir de la santé ou de plaisirs qu'aucun autre endroit du Sud ou l'on prend des bains de mer. Outre ces bains on peut jouir de la pêche des poissons.
La cuisine est sous la direction d'habiles cuisiniers.
Les prix de la pension sont modérés, et des arrangements particuliers sont pris avec les familles. Pour plus amples informations s'adresser au No. 188 rue Grand, au No 88 rue Conti ou à
GEORGE WILLIOZ, Propriétaire.
Le bateau à vapeur JOHN F. KLANTZ, qui fait des trajets réguliers à l'île et donne ordinairement, débarquera ou prendra les passagers à son wharf.
26mai—1m DMJ.

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.
M. ROULO préviens ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le comfort désirable. Bos prix sont très modérés. 1 juin—2m

Montgomery White Sulphur Springs.
Comté Montgomery, en Virginie.
L'HOTEL DES SOURCES DE SOUFRE DU COMTE MONTGOMERY s'ouvrira le 1er juin 1878, pour la saison d'été, sous la nouvelle direction de Colhoun, Rivers & Co. Il a été mis à neuf et meublé à nouveau. La cuisine est confiée à un cuisinier de premier ordre et à des nègres habiles. Les propriétaires donnent assurance cliente de l'établissement et au public l'assurance qu'ils ne resteront devant aucune dépense pour maintenir la réputation dont l'hôtel jouit depuis ses débuts d'autrefois.
PRIX DE LA PENSION:
Par jour.....$ 2.50
Par semaine.....12.00
Par mois.....40.00
Le chemin de fer de la Mobile vend des billets d'excursion qui seront bons du 1er juin au 1er novembre 1878.
Pour plus de détails sur les conditions, etc., s'adresser à
RIVERS & LONGLEY,
A l'Hôtel St-Charles, Nouvelle Orléans.
24 mai—1m.

Où il faut aller passer l'Eté.
SI vous voulez passer l'Eté dans une région salubre, environné de paysages charmants et vous voulez habiter quelque temps avec le plus beau climat du monde, jouir des agréments d'un hôtel vaste, confortable, largement aéré, et parfaitement dirigé, adressez-vous pour tous les renseignements dont vous aurez besoin au
NATIONAL HOTEL,
J. Q. A. LEWIS, Prop.,
17av— Dalton, Ga.

BLADON SPRINGS,
(Sources de Bladon),
DANS L'ALABAMA,
Ouverture le 1er Mai 1878.
L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du bled, se ouvrent le 1er mai 1878. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'entrailles, de maladies des reins, de maladies chroniques du foie et de la rate, de la gravelle, sous toutes les formes, de rhumatismes, des femmes atteintes des affections dont elles souffrent habituellement—se trouveront avec raison à un meilleur moyen de guérison que l'usage de ces eaux dont les premiers médecins du Sud ont constaté l'efficacité. Un chimiste de premier ordre a fait l'analyse et a déclaré qu'elles sont les meilleures du monde.
Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal des salles pour les amateurs du patin. On trouvera la pêche les lignes et les vins les plus fins. Les steamers qui fréquentent la malle des Etats-Unis partent de Mobile tous les mardis et samedis soir. Aller et retour, $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on en ait besoin.
Il y a des salles vides les jours, jusqu'à ce lundi.
Pension, $40 par mois.
$12.50 par semaine.
Pour l'analyse et les certificats, s'adresser à
J. SCHEFER & CO.
Bladon Springs,
Choctaw County, Ala.
Ou à
L. L. LYONS, Agent,
Au coin des rues Conti et Dauphine
Lundi—3m Nlle-Orléans.

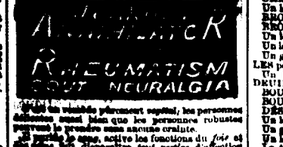

Rhumatisme et Névralgie.
Voici un véritable pétrement spécial, les personnes souffrant de rhumatisme sont bien que les personnes robustes trouvent le premier sans aucune crainte.
Le pétrole le sang, active les fonctions du foie et de la peau, fait disparaître tout soupçon d'affection de type cutanée. Le prix en est de $1 00. En vente chez tous les pharmaciens.
Le pétrole de Rhumatisme, des brochures sont distribuées aux pharmaciens.
FLETCHER & CO., Propriétaires.
FLETCHER & THOMPSON, agents généraux.
9juin—3m Nlle-Orléans Lne.

MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD,
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,
DU AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FABRIQUÉS DE
PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67,000
ont été vendus à ce jour, ce qui démontre que ce nombre le plus grand sur le marché, qu'ils ont gagné sur tous les autres, ce qui démontre clairement LA POPULARITÉ DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.
Souvenez-vous que les PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement de la fabrique.
Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de la maison GRUNEWALD.
GRUNEWALD est le seul dépositaire pour la vente des PIANOS WOLF STREINWAY "DOUBLE VICTORIAS" qui excellent TOUS LES AUTRES; pour la vente des pianos et orchestrions de KNABE, HAINES ET FISHER, qui sont offerts à des conditions avantageuses et sur plus bas prix du comptant.
OBJETS des meilleures maisons.—Importation directe, tout ce qui se rattache à la musique.
VENTE PAR GROS ET EN DÉTAIL.
S'adresser à
Louis Grunewald,
Au Grunewald Stand, No 216 à 224 de la rue Baronne.

PHILIP WERLEIN,
No. 185, RUE DU CANAL.
Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud,
M. WERLEIN offre un assortiment de plus de
200 PIANOS ET ORGUES
Comprenant les célèbres
Pianos Chickering
qui sont sans rivaux.
Ainsi—les excellents
Pianos Mathushek, Hardman & Hale, droites et carrées.
Ainsi les ORGUES recommandés de ESTEY & MASON & HAMLIN.
Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.
PIANOS NEUFS pour $200 et au dessus, pleinement garantis.
PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $125 et au dessus.
ORGUES NOUVELLES pour $50 et au dessus.
Réparation, accord, loyer et échange de pianos, aux conditions les plus raisonnables.
Importations directes de musique, d'instruments de musique, etc.
19 mai—

PHARMACIE DUCONGE,
.....RUE DE CHARTRES.....
NOUVELLE-ORLÉANS.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette nouvelle pharmacie et favorable
MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PARFUMERIES, etc. on est sûr, tout ce qui se rattache à la pharmacie, de l'exactitude dans l'exécution des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin et diligence.
Achète pour la vente de Wilson's Hyoscamus Remedy.
1er sept—1 an.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent de "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychaud
17 mai 78.—1 an. 56 rue de Chartres et 256 rue Bienville, Nlle-Orléans, L.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, 90 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.
Le Consul,
7 mai— ACHILLE DU COURTIAL.

PEOPLE'S LOAN OFFICE,
Bureau de prêts sur gages
Coin des rues Royale et Conti,
ARGENT A PRÊTER
SUR LES ARTICLES DE TOUTES DESCRIPTIONS.
Aux taux les plus réduits en ville.
Aussi, toutes sortes d'objets non rachetés à vendre
A TRÈS BAS PRIX.
17 jun—6m.

BUREAU DE PRETS.
OTTO
SCHWANER,
17.....RUE BARONNE.....17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.
20 jun—1an

P. E. SARRAZIN,
Agent pour les célèbres
Cigarettes de Périque, Périque
EN CAROTTES,
De A. Ricaud, Convent P. O.,
Dépôt: St Jugeau.
83 Gravier,
229 Decatur, New Orleans.
18 mai—3m—D Mer V

H. CASSIDY, J. F. HOGAN
H. CASSIDY & Co.
(Maison doublée en 1836.)
Au No 96 de la rue du Camp,
Nlle-Orléans.
Vendeurs et agents pour la vente de draks en coton,—marchands, en gros et en détail, de—
Etoffes unies et fantaisie, à vaisselle, pour tentes, —Imperméables de—
Toiles, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie.
Sacs à grains, café, riz, farine,